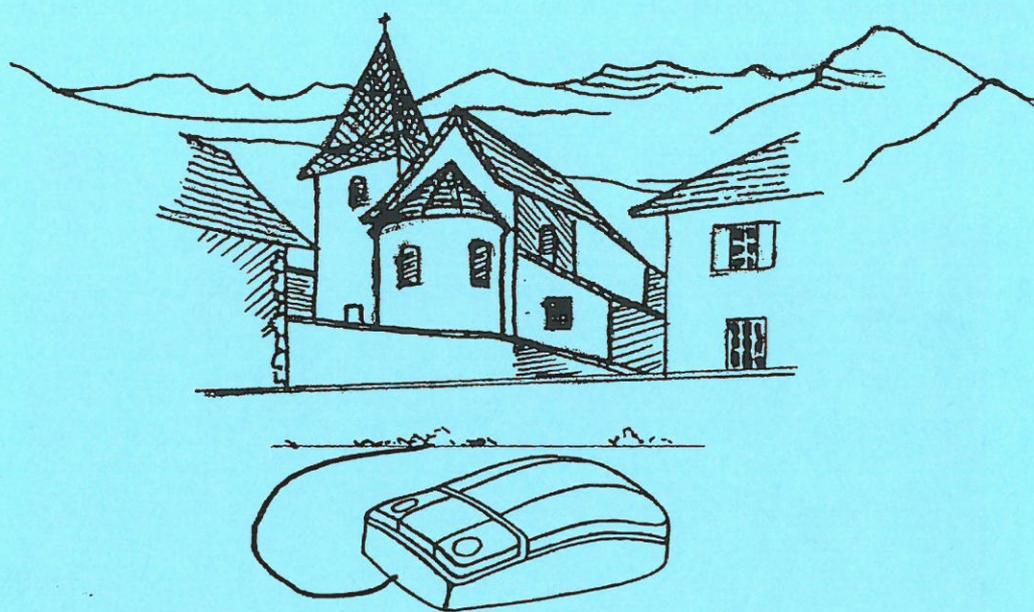


COMMUNE DE
MIRIBEL LANCHATRE



EDITORIAL

L'info municipale change de forme et reviendra dans vos boites aux lettres deux fois par an. Vous y trouverez les principales informations concernant la vie de notre commune, résultats de consultations (enquêtes publiques, élections, avancement des travaux, informations pratiques) et en général tous renseignements permettant au lecteur de se faire une opinion sur le travail et les choix des élus.

Les comptes-rendus municipaux toujours affichés en mairie et sur les panneaux d'affichage prévus à cet effet, au Vernay, à l'abri-bus et au pont de cassoulet ne seront plus édités dans l'info ils représenteraient à eux seuls un volume beaucoup trop important.

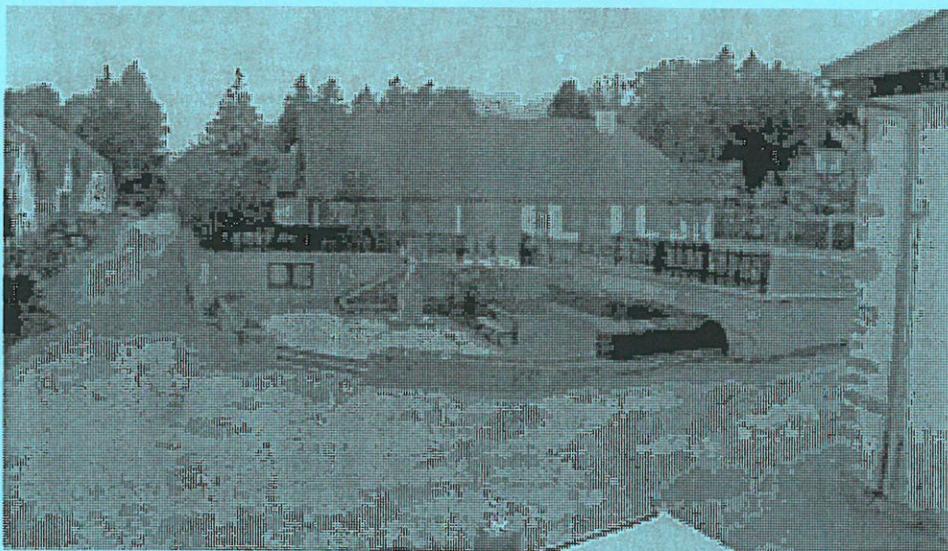
LE POINT SUR LES TRAVAUX

Le chantier de la future école connaît des intermèdes successifs au rythme des recours déposés, soit par l'A.S.S.L. soit par le propriétaire riverain direct du bâtiment. L'enquête d'utilité publique et les différentes décisions judiciaires n'ont pas remis en cause le choix du site. Concernant les points litigieux, les modifications demandées ont été apportées.

Par conséquent, le chantier prend du retard et la rentrée de septembre 2004 ne pourra peut-être pas se faire dans les nouveaux locaux.

A ce jour :

- La maçonnerie est terminée,
- La charpente est prête à être posée,
- L'installation de la chaudière se fera cet été.



vue virtuelle du projet (en couleur sur le site internet)

Les autres travaux :

Les divers aménagements prévus, ont été mené à leur terme :

- La signalétique des lieux-dits et des noms de rue,
- L'aménagement de l'entrée du village :
 - o Nouvel abribus, affichage mairie, affichage libre
 - o Murets et zone de stationnement,
 - o Local poubelle.
- Glissières de sécurité sur la route du Vernay.

CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Sur l'enquête d'utilité publique (extrait)

J'ai étudié longuement et avec beaucoup d'intérêt les quarante six observations sur le registre d'enquête public et les vingt sept + un dossiers qui me sont parvenus.

Concernant l'emplacement, plusieurs choix ont été proposés, tenant compte des avantages et des inconvénients le choix s'est porté sur le coeur du village.

Ce choix peut être discutable, mais il a été fait sur les conseils du CAUE, j'ai, par ailleurs, eu des contacts avec Serge CROS son directeur, qui m'a confirmé qu'une école dans le centre du village redonnait de la vie à ce village, de nombreux habitants attestent cette réalité.

Quant à « l'utilité publique du projet de création d'un groupe scolaire » article 1er de l'arrêté de Monsieur le Préfet du 13 janvier 2004, soumis à la présente enquête, je suis persuadé et convaincu de l'utilité de ce projet

Pour plusieurs raisons

>Après m'être rendu dans les trois écoles au moment des cours, et vu les conditions de travail des enseignants j'ai remarqué que les bâtiments n'étaient pas adaptés à des salles de cours. Mon attention a été particulièrement attirée sur l'école maternelle, à plusieurs niveaux, et par conséquent beaucoup d'escaliers, ce qui est sur plan de la sécurité loin d'être « fonctionnel » comme cela a été dit.

>Sur le plan du foncier, la commune était propriétaire de ce terrain au coeur du village, et c'est naturellement sur ce terrain que les élus ont fait leur choix.

>Pourquoi pas le terrain à Pré Tarachou ? le choix a été fait en fonction du schéma directeur de l'ensemble des communes du Trièves, et cette zone a été choisie en zone d'activité, ce qui interdit la construction d'un groupe scolaire.

>Le point le plus important est de donner de la vie au coeur du village, une école est par vocation un lieu de culture et de rencontre. Les parents d'élèves ont souhaité me rencontrer pour être informés des conséquences des procédures en cours et l'utilité d'une enquête publique. Je les ai écoutés avec beaucoup d'attention, à l'unanimité, les présents (une trentaine) étaient favorables au projet de construction au coeur du village.

>Il est vrai que la circulation doit être revue dans le coeur du village, un parking devrait être envisagé en aval du groupe de façon, à accéder aux écoles par voie piétonnière, et réglementer la circulation au coeur du village par un sens unique pour les riverains, les véhicules de services ou de sécurité.

>Il y a quelque chose qui m'interpelle, c'est que l'on a rarement parlé de l'intérêt des enfants, j'estime que la création d'un groupe scolaire c'est d'abord fait pour donner aux enfants les meilleurs atouts pour démarrer dans la vie, et le projet de la création de ce groupe scolaire rentre tout a fait dans ce cadre.

Cet intérêt doit prévaloir de toutes querelles partisans à l'intérieur du petit et charmant village de Miribel-Lanchâtre.

C'EST POUR TOUTES CES RAISONS QUE JE DONNE UN AVIS FAVORABLE SUR L'UTILITÉ PUBLIQUE DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE SUR LA COMMUNE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE TEL QU'IL MA ETE PRESENTE.

- ASSAINISSEMENT

Après l'adhésion des communes de VIF et de LE GUA à LA METRO, la vocation assainissement n'est plus assurée par le SIVIG mais par la commune. Nous avons à charge le réseau d'assainissement et également la station d'épuration qui est située en aval de la commune ; cette station est de type « à lit bactérien ventilé ».

Afin d'assurer un bon fonctionnement, quelques règles élémentaires doivent être respectées :

- Les rejets d'eaux pluviales et de drainage ne doivent jamais être reliés au réseau d'assainissement,
- Tous les diluants (exemple white-spirit) versés dans les égouts détruisent la flore bactériologique et le fonctionnement de la station reste perturbé plusieurs semaines.
- Vos W.C. ne sont pas des poubelles : les grilles sont régulièrement obstruées par des accessoires hygiéniques tels que protège-slip, serviettes périodiques, préservatifs ...

De quelques gestes simples et responsables, protégeons la nature et facilitons le travail de l'employé communal pour une tâche pas toujours agréable.

LE COIN DES ASSOCIATIONS

12 JUIN 2004 : « FÊTE AU PRE TARACHOU »

17 heures : Kermesse du sou des écoles

19 heures : Spectacle de danse (les enfants de Daphné - Lanchatre animation)

20 heures : Repas dansant sous chapiteau (buffet froid et DJ)

TIR A L'ARC : « LANCHATRE OMNISPORT »

Du lundi 5 juillet au samedi 10 juillet 2004 au hangar à copeaux

18/19 heures : enfants de 6 à 12 ans

19/20 heures 30 : Adultes/Ados à partir de 12 ans

inscriptions avant le 26 juin auprès de Joelle ALGOUD

CINEMA du vendredi soir toutes les 4 semaines

25/06

23/07

20/08

etc.....

Information sur la collecte des ordures ménagères

Depuis le 13 Avril 2004 la communauté des communes de MONESTIER de CLERMONT a créé une régie pour la collecte des ordures ménagères.

Cette collecte se fait le lundi avant 6 heures 30.

Merci de déposer vos déchets la veille, afin qu'ils ne restent pas une semaine dans les containers. Le tri est très important pour la préservation de l'environnement, car tous les déchets triés sont recyclés à l'inverse des ordures ménagères qui sont incinérées. De plus, la mise en place du tri sélectif créé une économie de 30 € par redevance.

Pour les déchets encombrants, la déchetterie de MONESTIER de CLERMONT est ouverte les lundis, mercredis et samedis. (Une carte de déchetterie est délivrée gratuitement par la mairie)

Ne laissez pas vos déchets encombrer les containers (un carton non plié prend beaucoup de place).

Ne salissez pas outre mesure les aires de propreté. Le respect de vos voisins et du personnel de collecte passe par là.

FERMETURE de la Décharge de MIRIBEL-LANCHÂTRE

La décharge n'est faite que pour accueillir les déchets de terre, bois, déchets verts des habitants du village. Malheureusement, certains, habitants ou étrangers au village ont déversé toute sorte de matériaux (plastiques, bidons, etc.) Sont autorisés, la terre, les déchets verts, les haies.

Devant cet état de fait, la FRAPNA et la Préfecture, ont demandé à la commune de fermer la décharge.

Par contre dans un souci de service pour les habitants, consciente de l'éloignement de la déchetterie, la commune, à titre d'essai ouvrira partiellement et sous surveillance l'accès de la décharge aux habitants le samedi de 8 heures à 10 heures aux dates suivantes :

05/06/2004
19/06/2004
03/07/2004

17/07/2004
31/07/2004
14/08/2004

18/09/2004
16/10/2004

Projet de desserte de Miribel-Lanchâtre en Internet rapide et permanent

Un projet de desserte de notre village en internet haut débit est actuellement en phase de concrétisation. Ce projet est porté par le Parc naturel régional du Vercors.

Notre commune est l'une des 6 retenues pour être expérimentatrice de technologies « palliatives » à l'ADSL, avant déploiement sur l'ensemble des 72 communes du Parc. En effet, nous n'entrons pas dans le cadre stratégique actuel de France Télécom quant à la diffusion de l'ADSL.

Pour nous la diffusion se fera par ondes radio (WiFi) à très haute fréquence, après réception satellitaire.

Le matériel, parabole de réception, coffret d'électronique, antennes d'émission (*environ 45000 €*) nécessaire à ces expérimentations sera financé à 100% sur les fonds propres du Parc (*les équipements individuels spécifiques resteront à charge de l'abonné*).

La libéralisation en matière de télécommunications faisant que le secteur public ne peut plus être opérateur, nous sommes contraints d'adopter un mode de gestion proche de celui d'une société fermière et de passer par le biais d'un statut associatif.

Pour ce faire, nous avons donc fondé à Miribel Lanchâtre l'association
ALAMBIC.COM

Conformément aux résolutions prises à l'unanimité le 19/9/2003 par le Bureau directeur du PNRV et aux souhaits exprimés par la Région Rhône-Alpes, les buts de l'association sont de :

- * mener des actions de sensibilisation et de développements des services liés à l'Internet rapide,
- * gérer une salle numérique reliée au réseau, accessible aux micro entreprises naissances non connectées,
- * tester de nouveaux usages uniquement accessibles avec une connexion haut débit,
- * gérer financièrement et assurer la maintenance d'un réseau radio haut débit de desserte locale, de technologie WiFi ou de toute autre technologie liée.
- * assurer la gestion administrative des autorisations d'accès à ce réseau.

L'association s'est donnée une vocation intercommunale dans le cadre géographique ci-après :

- * Communes adhérentes au Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors,
- * Communes adhérentes à la Com/Communes du Canton de Monestier de Clermont
- * Périmètre de diffusion de(s) l'antenne(s) ré émettrice(s)

Toute personne physique ou morale résidant dans ce cadre pourra donc adhérer et le coût individuel sera fonction d'un nombre d'abonnés que nous avons intérêt à maximiser. Durant deux années (au-moins), pour son fonctionnement, l'association bénéficiera d'une subvention de 6500€ de la part du PNRV.

Si vous n'avez jamais contacté l'association, faites vous connaître rapidement à l'adresse mail : alain.bonino@laposte.net

PROJET de TABLE d'ORIENTATION

Nous souhaiterions nous inspirer de la démarche de l'ancien Touring Club de France, qui au début du 20^{ième} siècle menait une politique de mise en valeur des sites et points de vue remarquables du territoire français, par implantation de tables d'orientation en lave volcanique émaillée.

Ces tables sont avec le temps devenues rares, quelques unes subsistent dans nos Alpes : Col (vrai) du Galibier, Montenvers à Chamonix, Col de la Faucille (Jura) etc...

Plus près de nous celle de Côte rouge (entre Treffort et Roissard), a été tout récemment remise en valeur et son horizon dégagé de la forêt qui l'avait masqué. D'autres ont été détruites malheureusement par vandalisme (ex : à la Tour sans Venin dans les années 50) - mais ce n'est pas une raison pour ne plus rien faire.

En contrebas de la Croix du Vernay, il y a un site potentiel merveilleux offrant un panorama très élargi :

Au loin du Nord au Sud :

la Chartreuse avec le Charmansom, l'Emeindra, la Dent de Crolles,
les Bauges avec le Trélod, l'Arcalod, le Pécloz, la Dent d'Arclusaz,
le Massif d'Allevard avec les Grands Moulins et le Pic du Frêne,
Belledonne avec le Grand Colon, les Lances de Domène et d'Allemont, la Grande
Lauzière, la Croix et le Grand Pic, Chamrousse, les Vans,
les sommets de Matheysine avec les Dents du Loup, le Thabor, le Piquet de
Nantes, et en arrière, le Coiro, l'Olan dans les Ecrins montre sa cime bifide, le
Dévoluy avec l'Obiou, la Tête de l'Aupet, le Grand-Ferrand, les Aiguilles de la
Jarjatte,
à droite du Col de la Croix-haute, le Jocou et le Col de Menée,

Plus près, toujours dans le sens des aiguilles d'une montre :

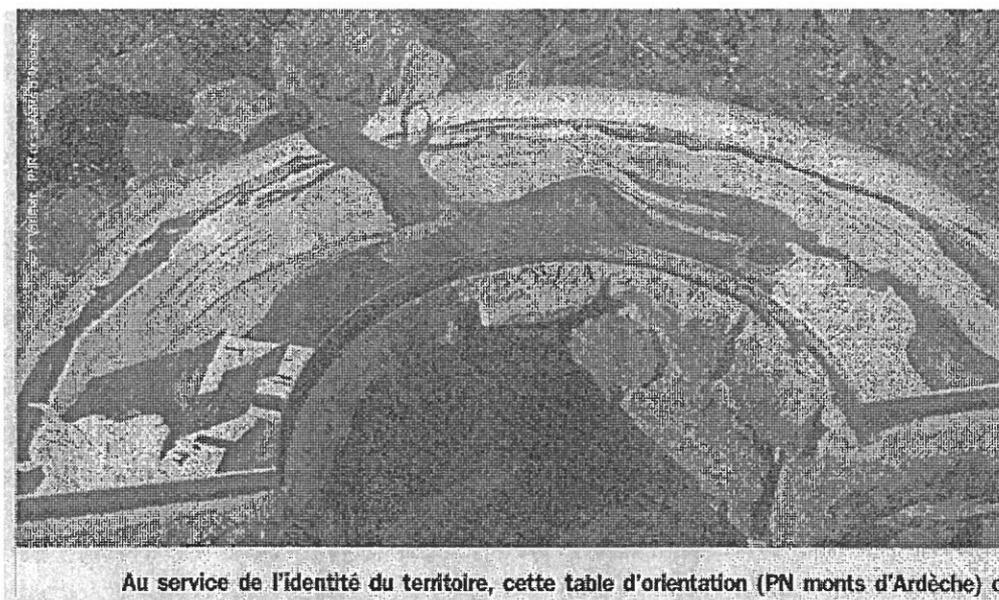
le Conex, les Trois Têtes, la Peyrouse, Pierre Plantée, le Sénépy,
le rebord de la cuvette de Gresse : le Baconnet, le Serpaton,
la barrière Est du Vercors : le Ranc Traversier, le Playnet, les Pas,
et nous dominant... notre Crête de la Ferrière.

Au sud, nous survolons les profondes entailles de la Gresse et du Fanjaret, dans lesquelles vient s'abîmer le bocage verdoyant de St-Paul les Monestier

Une opportunité de financement partiel du projet nous est offerte par la Caisse du Crédit Agricole de Vif, le complément pourrait nous être apporté par le département via la Communauté de Communes (estimation du projet 4500 €)
Nous avons contacté un artisan spécialisé à Usson dans le Puy de Dôme et un photographe pour la réalisation des panoramiques préalables. L'infrastructure au sol serait réduite et en complément de celle-ci une courte portion de sentier pourrait joindre la table à l'ancien chemin du Vernay.
Le Parc naturel régional du Vercors sera sollicité pour ce faire.

Une inauguration en forme de fête alpine à laquelle seront présents les principaux clubs représentés sur le Trièves est prévue (pas de date fixée à ce jour)

Exemple d'une réalisation (180°) dans le PNR des Monts d'Ardèche
La table du Vernay couvrirait un panorama de 240°



la chaufferie bois

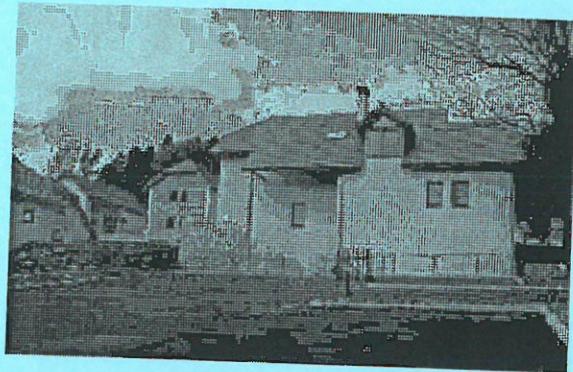
le bois - énergie..... une
idée *neuve et naturelle*

La chaufferie qui alimente 18 logements ou locaux d'activités est approvisionnée en copeaux de bois par un agriculteur.

Ainsi, la seule énergie disponible localement est utilisée et du travail est fourni à quelques personnes pour entretenir et faire fonctionner cette chaufferie.

La commune peut étudier toute proposition de fourniture de troncs d'arbre sur les terrains environnants pour en faire des copeaux utilisables.

Se renseigner en mairie

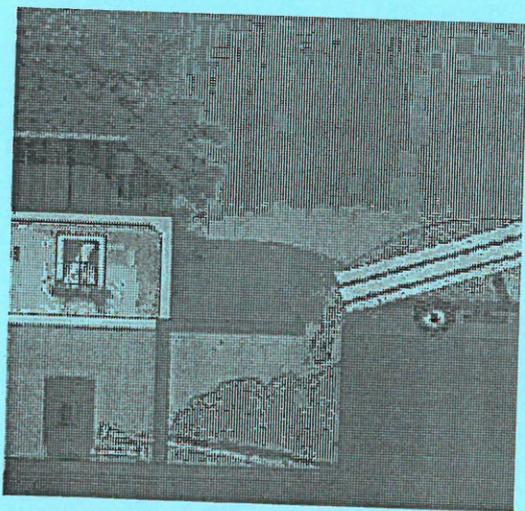


Le bâtiment qui accueille la chaufferie bois est parfaitement intégré à l'ensemble. Il abrite une école "provisoire" en attendant que le groupe scolaire soit terminé. Un réseau de chaleur souterrain alimente les constructions environnantes. Des compteurs individuels permettent une répartition au plus juste de la consommation de chacun.

Le nouveau groupe aura lui aussi sa propre chaudière au bois capable éventuellement d'assurer le chauffage des autres bâtiments municipaux

Principe de fonctionnement

Les copeaux de bois sont déversés dans une trémie donnant sur l'extérieur du bâtiment. Une vis sans fin se charge de l'approvisionnement automatique en fonction des besoins en chauffage. L'allumage et le déclenchement étant automatiques, l'entretien est réduit au minimum. La maintenance et l'entretien courant sont assurés par un employé communal.



NAISSANCES

Année 2003

Mattéo PUISSAT 13/01/2003
Mélisse THOMAS 01/05/2003
Félicien DELVIGNE 15/05/2003
Abel SAURIN 11/06/2003
Damien DILUCA 16/06/2003
Mathis MARCHAIS 05/08/2003
Noé LOÏODICE 30/09/2003
Yorik JOURNET 05/12/2003
Anaïs MOLINERI 12/12/3003

Année 2004

Lili-Rose MASSIMO 08/03/2004
Quentin GUILLEMET 20/03/2004
Mathéo BUCHET 13/04/2004
Antoine PELOUTIER 23/04/2004



Bienvenue et tous nos vœux de bonheur !

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Le Lundi après-midi de 16 heures 18 heures
Le Mercredi matin de 8 heures 30 à 11 h 30
Le mercredi après-midi de 16 heures à 18 heures

« MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES »

Récapitulatif téléphone - fax. - internet

Téléphone : 04.76.34.00.42.

Fax : 04.76.34.12.28.

Site internet : miribel.lanchatre.free.fr

Adresses E.MAIL :

-Mairie : miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr

-Bibliothèque : miribelanchatre.biblio@wanadoo.fr

Pour toute suggestion d'article contacter la mairie. l'équipe de rédaction remercie CH . CHAPUT pour son dessin à l'encre de chine constituant le logo de couverture. Vous trouverez les résultats des élections dans le numéro de DECEMBRE 2004.